

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date ultérieure.



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque / Louvicourt,
tenue le 29 mai 2024 à 18 h 30, à la MRC de La-Vallée-de-l'Or.*

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier

M. William Côté Cloutier, conseiller de quartier (substitut)

Mme Louise Landry, conseillère de quartier

M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier

M. John Rollin, conseiller de quartier

Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES

Mme Line Charest, conseillère de quartier

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 2 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Louise Landry, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2024-03-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 20 mars 2024

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Vanessa Webster, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2024-03-02

Suivis :

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) **Jeu libre | rue Saint-Laurent :** Le Comité consultatif de sécurité routière et de mobilité (CCSRM) a refusé cette demande de jeu libre puisqu'il y a beaucoup de circulation au terrain de soccer et que les gens qui vont au soccer se stationnent dans la rue Saint-Laurent par manque de place. Puisque cela génère beaucoup de circulation, le comité a jugé que ce n'était pas jugé assez sécuritaire.
- b) **Kiosque à fruits à Louvicourt :** Le propriétaire a du 31 mai au 31 août pour ramasser sa cour. Si passé cette date, cela n'est pas fait, la Ville va ramasser aux frais du propriétaire. La vente des bleuets pourra se poursuivre, mais la cour sera nettoyée.
- c) **Éclairage | Terrain de tennis :** Depuis que des arbres ont été coupés aux abords du terrain de tennis, les cours de la rue Dion sont très éclairées avec l'orientation des lumières. Le conseil municipal a débloqué les budgets pour faire changer les lumières au mercure par des lumières Del. Les faisceaux des lumières Del sont plus dirigés au sol, génère une pollution moins grande et les lumières pourront être éteintes plus facilement au besoin. De plus, la fermeture des lumières sera à 9 h 30 au lieu de 10 h. La lumière qui était en particulier très dérangeante sera fermée complètement. Les travaux seront réalisés cet été.

4. Éclairage | Terrain à l'école Saint-Joseph

Des lumières Del seront installées sur le terrain, qui sert de terrain pour jouer à l'Ultimate Frisbee. Mme Vanessa Webster demande d'avoir une lumière pointée vers la classe extérieure dans Saint-Joseph, souvent vandalisée. Cette classe étant contiguë au terrain, il est à parier que s'il y avait une lumière dirigée vers la bâtisse, il y aurait moins de vandalisme. Mme Webster enverra une photo de l'emplacement à Mme Hébert, puis cette dernière fera parvenir la suggestion du Service de sports et plein air.

- 5. Transport collectif :** La Ville de Val-d'Or a lancé une Consultation publique sur la mobilité collective et active. Il s'agit d'une démarche d'identification de pistes de solution pour la mobilité collective et active et souhaite recueillir les avis et suggestions des citoyens concernant les déplacements à pied, à vélo et en transport en commun. Peu importe le mode de transport que vous utilisez habituellement, votre opinion est essentielle pour identifier des pistes de solution pour améliorer la mobilité sur le territoire de la ville de Val-d'Or. Pour participer, il suffit de se rendre au : <https://valdor.cocoriko.org/multitheme/consultation-publique-sur-la-mobilite-collective-et-active-1969d3a7b57e>. La date limite pour participer est le 21 juin.

- 6. Les Rendez-vous de l'habitation :** Mme Hébert invite à participer à une autre consultation citoyenne portant sur le logement. Il s'agit d'un grand chantier de réflexion, d'échanges et de mise en place de mesures qui nous permettront d'atténuer cette crise qui dure depuis maintenant une quinzaine d'années. Pour donner votre opinion, allez au : <https://valdor.cocoriko.org/multitheme/les-rendez-vous-de-lhabitation-2024-d494b3c317d5>. La consultation prend fin le 31 août.

7. Fête des voisins : Les inscriptions pour la 18^e édition de la Fête des voisins (ou du voisinage) qui se tiendra le 1^{er} juin prochain sont en cours. La population est invitée à participer au développement de son milieu de vie et à tisser des liens par l'organisation d'un pique-nique, d'un rassemblement festif, d'une activité sportive amicale ou tout simplement d'un moment d'échange. Cette fête peut se dérouler soit dans vos stationnements, vos cours, votre rue ou au parc le plus près. Pour s'inscrire, visitez le espacemuni.org. Pour l'utilisation de votre rue ou d'un espace public, vous devez remplir le formulaire du Service du greffe de la Ville de Val-d'Or, disponible au ville.valdor.qc.ca.

8. Varia

- a) **Carrefour giratoire | 7e/boul. Barrette :** Des voies de déviations seront faites le temps des travaux de construction de ce carrefour giratoire pour permettre la circulation routière. Toutefois, la piste cyclable menant à la Forêt récréative ne sera pas accessible du 10 juin au 10 juillet. Par conséquent, il ne sera pas possible de l'emprunter ni de circuler sur la route. Suivant cette période, il sera possible de circuler dans la voie à nouveau. Des signaleurs pour aider les gens à circuler. Certains expriment être très déçus de ne pouvoir du tout utiliser la piste cyclable et sont préoccupés de voir leurs activités de loisirs perturbées par les travaux.
- b) **Fête nationale régionale :** Le lancement de l'événement a été fait hier. En après-midi, le centre-ville sera animé : kiosques, food truck, etc. En soirée, il y aura des concerts gratuits à la Place Agnico Eagle. Val-Senneville organise elle aussi une fête de la Saint-Jean à la même date, le 23 juin.
- c) **Lignes jaunes | Rues Williston/Dufresne :** Il est demandé de retracer les lignes sur les rues Williston/Dufresne, car comme il n'y en a plus, les autos circulent au milieu et c'est dangereux tout particulièrement dans la section 90 degrés. Mme Hébert adressa une demande au CCSRM.
- d) **Vitesse excessive | Rues Villeneuve/Paquet :** M. Rollin souhaiterait que soient évalués les problèmes de circulation excessive sur ces deux rues.
- e) Des poteaux lumineux seront installés sur les pistes cyclables pour empêcher les automobilistes d'utiliser la voie de droite pour tourner à droite.
- f) **Circulation 3 stops | Coin boulevard Dennison/rue Lafontaine :** La circulation à cet endroit serait rendue difficile en raison d'une haie l'été ou d'un banc de neige l'hiver. Étant donné qu'en face on retrouve une ruelle, pourquoi ne pas y installer un stop? Le coin rue Self/boulevard Forest poserait un problème lui aussi.
- g) **Transport urbain :** Le conseil municipal a mandaté la firme spécialisée Vecteur 5 pour l'accompagner dans une démarche de consultation publique sur la mobilité collective et active qui s'échelonne jusqu'en décembre 2024. La réalisation du mandat comprend un diagnostic en matière de mobilité des personnes sur le territoire de Val-d'Or et des pistes de solution en transport collectif et actif.

- h) **Parc Alcide-Fortin | Louvicourt** : Le comité des loisirs a demandé que les modules de jeux soient changés. Des arbres seront replantés. Le parc se fera une beauté cet été.
- i) À Louvicourt, le MTQ a balayé sans eau, ce qui a occasionné beaucoup de poussière.
- j) **Discussion sur l'itinérance** : Les attroupements au parc Dumais en inquiètent certains, qui souhaiteraient une surveillance policière accrue. Toutefois, d'autres sont d'avis que le problème est plus « dérangeant » que « dangereux ». Les cadets sont présents cet été pour patrouiller le centre-ville. Le centre-ville se refait une beauté : il est à parier que le beau attirera le beau.
- k) **Appartements en construction** : Boréal appartements construit présentement de nouveaux logements. Les terrains sur la rue Giguère ont tous été vendus pour y construire des multilogements. L'ancien Rona servira également à construire des logements. La construction de ces appartements est une bonne nouvelle, car elle libérera des logements.
- l) L'accessibilité au logement étant devenue très difficile, certains voudraient convertir leur sous-sol en logements. Fort à parier que le coût des logements sera très élevé en raison du coût de la main-d'œuvre, rare à trouver. Également, les propriétaires qui souhaitent construire des logements au sous-sol doivent se conformer à certaines règles de construction qui peuvent élever les coûts.
- m) Il est suggéré que les stationnements soient gratuits sur la 2^e Avenue. Toutefois, cela ferait augmenter les comptes de taxes de tous les particuliers, même de ceux qui n'ont pas de voiture. Et aussi, il va sans dire que la gratuité des stationnements n'inciterait pas les gens au transport actif.
- n) Une citoyenne est d'avis qu'il manque de boutiques spécialisées, de restaurants et d'attraits pour certaines clientèles cibles au centre-ville.

9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 25 septembre 2024 à 18 h 30 au Centre communautaire de Louvicourt.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Louise Landry de lever la séance. Il est 19 h 56.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2024-03-03

CHANTAL GAIGNARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE